

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Réf. : n° 04/ CSF/FDSP/2013.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille treize et le treize du mois de mai s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. BOUDRIOUA Abdelkrim, MOUSSACEB Zahir, YAHIAOUI Nora, TAOULT Karim, HAMADI Zoubir, BOUDA Mohand Ouamar, MOKHTARI Abdelkrim, DAHMANI Abdeslam, IGROUFA Zoubida, KEBALI Tayeb, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Constitution de jury de soutenance de Mémoire de Magister :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un jury en vue de la soutenance d'un Mémoire de Magister en Droit présenté par :

– M. KARIM Lamine

Spécialité : Droit Public des Affaires.

Intitulé du Mémoire :

"الدور التكاملي بين مجلس المنافسة و القضاء في ضبط الممارسات المنافسة للمنافسة".

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. ZOUAÏMIA Rachid en qualité de Directeur de Mémoire, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. AÏT MANSOUR Kamel, Maître de Conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. GRIMES Abdelhak, Maître de Conférences classe A, Université de Jijel, Examineur.

II - Stages de courte durée

Le Conseil a examiné des demandes de changement de destination de stage formulées par TEBAA Nadjet, BELLACHE Lynda, DJEBIRI Nedjma, SAÏCHE Abdelmalek, MAÏFI Laziz, BEZGHICHE Boubekour, CHERRAD Mohamed, OUKIL Mohamed Amine, bénéficiaires d'un stage de courte durée lors de la délibération du Conseil scientifique du 11 février 2013.

Le Conseil émet un avis favorable à la demande des intéressées et rectifie leurs destinations de stage comme suit :

- TEBAA Nadjat, France (au lieu de Maroc), 20 jours ;
- BELLACHE Lynda, Jordanie (au lieu d’Egypte), 15 jours ;
- DJEBIRI Nedjma, Egypte (au lieu de France), 20 jours ;
- SAÏCHE Abdelmalek, Egypte (au lieu de France), 15 jours ;
- MAÏFI Laziz, Egypte (au lieu de France), 15 jours ;
- BEZGHICHE Boubekeur, Egypte (au lieu de France), 20 jours ;
- CHERRAD Mohamed, Egypte (au lieu de France), 20 jours ;
- OUKIL Mohamed Amine, Egypte (au lieu de France), 20 jours.

S’agissant de la question des reports de stage, le Conseil invite les enseignants au strict respect des dates prévues, sous peine de bouleverser les plannings fixés par l’administration dans le cadre de la gestion pédagogique des enseignements et des examens. A cet effet, le Conseil se saisit d’une telle question qu’il aura à traiter lors de sa prochaine session de juin 2013.

III – Congés scientifiques

Le Conseil scientifique a procédé à l’examen d’une demande de congé scientifique formulée par M. KHELFI Abderrahmane à l’effet de participer à un colloque international à l’Université de Dubaï en vue de présenter une communication sur le thème « L’arbitrage commercial international dans les contrats pétroliers (avec référence au droit algérien) ». Après examen de la demande de l’intéressé et avis favorable du comité scientifique du département, le Conseil émet un avis favorable au profit de l’intéressé en vue de bénéficier d’un congé scientifique du 18 mai 2013 au 24 mai 2013.

IV – Projet de création d’un laboratoire de recherche

Le Conseil a été saisi d’une proposition de restructuration des équipes de recherche au niveau du projet de création d’un Laboratoire de Recherche auprès de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et ce, à la suite des réserves émises par le Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au vu de la fonctionnalité de cinq (5) équipes de recherche dirigées par des enseignants de rang magistral rattachés à la Faculté comme l’exigent les dispositions de l’article 6 du décret exécutif n° 99-244 du 31 octobre 1999 fixant les règles de création, d’organisation et de fonctionnement du laboratoire de recherche, le Conseil a émis un avis favorable à la création d’un Laboratoire de recherche sous la dénomination de **Laboratoire de Recherche sur l’Effectivité de la Norme Juridique (L.A.R.E.N.J.)** et soutient le recours formulé par le coordinateur du projet en vue de saisir les autorités de tutelle.

V – Modification d’un sujet de thèse de troisième cycle

Le Conseil a examiné une demande de modification d’un sujet de thèse de troisième cycle LMD présentée par Mlle REDOUANE Saloua intitulée « L’arbitrage comme mode alternatif de règlement des litiges du commerce international. Etude analytique à la lumière de la loi n° 08-09 portant code de procédure civile et administrative ». Au vu des motifs invoqués par l’intéressée et de l’avis favorable émis par le directeur de thèse, le professeur ZOUAÏMIA Rachid, le Conseil agréé la modification du sujet de thèse comme suit : « L’investissement étranger dans le secteur bancaire ».

VI - Critères de promotion aux grades de recherche

Suite à la correspondance n° 054 du 29 avril 2013 de Monsieur le Vice-Recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l’habilitation universitaire et de la recherche scientifique et de la formation supérieure de post-graduation, le Conseil scientifique a procédé à l’examen de la question des critères de promotion aux grades de recherche en relation avec les nouveaux grades académiques fixés par le statut de l’enseignant chercheur et du chercheur permanent. Après discussion, le Conseil propose les réaménagements des grades de recherche comme suit :

- Attaché de recherche : enseignants chercheurs du grade de maître Assistant classe B.
- Chargé de recherche : enseignants chercheurs du grade de maître Assistant classe A.
- Maître de recherche classe B : enseignants chercheurs du grade de Maître de Conférences classe B.
- Maître de recherche classe A : enseignants chercheurs du grade de Maître de Conférences classe A.
- Directeur de recherche : enseignants chercheurs du grade de Professeur.

VII – Demandes de mutation

Le Conseil a été saisi de deux demandes formulées par MM. CHENINE Salah et BENFERDIA Mohamed en vue d'une mutation à l'Université de Ghardaïa. Les deux demandes ont été rejetées en application de la note n° 584/SDPF/UB/2013 du 5 mai 2013.

VIII – Projets CNEPRU

Le Conseil a été saisi d'un projet de recherche CNEPRU présenté par M. KHELFI Abderrahmane. Le dossier a été rejeté au motif qu'il a été présenté hors délais.

IX – Manifestations scientifiques :

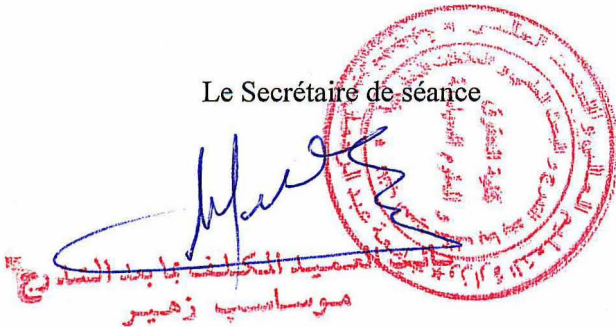
Le Conseil scientifique a été saisi de propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2014, agréées par délibération des comités scientifiques des départements de droit privé, de droit des affaires et des enseignements de base :

- La protection juridique des sociétés commerciales : entre le principe de la libre concurrence et la nécessaire efficacité économique (colloque international).
- Les modes alternatifs de règlement des différends (colloque international).
- Les mutations de l'ordre public : de l'ordre public aux ordres publics (colloque international).
- Les défis au devenir de la cour pénale internationale (colloque international).
- Les sociétés commerciales en droit algérien : entre l'efficacité économique et les entraves pratiques (séminaire national).
- Les conflits de lois en matière de statut personnel (séminaire national).
- L'héritage : entre textes théoriques et problèmes pratiques (séminaire national).
- La réalité de la gouvernance locale en Algérie à la lumière des réformes (séminaire national).
- Les droits de l'enfant en droit algérien et comparé (journée d'études).
- Le contrat électronique (journée d'études programmée en juin 2013 et agréée par le Conseil).


Après délibération, le Conseil a reporté l'examen des propositions en cause à la session du 27 mai 2013 et demande instamment à leurs initiateurs de prendre des contacts en vue du financement de telles manifestations scientifiques et ce, au vu des moyens modestes de la Faculté.

Béjaïa, le 13 mai 2013.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.